



**LPS LABORATORIES**  
**SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES**  
**DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL**  
**FICHE SIGNALÉTIQUE**

---

**Section 1 – Identification et utilisation du produit**

---

**Nom du fabricant :**  
LPS Laboratories

**Identificateur du produit :**  
Solvant LPS EVR Clean Air

**Adresse (numéro et rue) :**  
4647 Hugh Howell Road

**Utilisation du produit :** Nettoyant à faible teneur en produits organiques volatils qui enlève les résidus de peinture de l'équipement d'application de même que la graisse, la saleté, l'huile et autres contaminants à base d'huile d'une variété de pièces métalliques.

**Adresse (ville, État, code postal) :**  
Tucker, GA 30085-5052

**N°(s) de pièce :**  
C05220, C05201, C05205, C05255

**Numéro de téléphone :** 770-243-8800

**Conditionnement :**  
Aérosol de 397 ml (14 oz)  
Vrac : 3,78 L (1 gal), 18,93 L (5 gal), 208 L (55 gal)

**Numéro de téléphone d'urgence :**  
1 613 996-6666 CANUTEC

*Ce produit a été classé conformément aux critères de risques définis dans les Règlements sur les produits contrôlés*  
*Les règlements et la fiche signalétique contiennent tous les renseignements exigés par les Règlements sur les produits contrôlés.*

**Classification SIMDUT :**  
Aérosol : Classe A, Classe B5, Classe D Division 2B  
Vrac : Classe B2, Classe D Division 2B

---

**Section 2 – Ingrédients dangereux**

---

Ingrédients	Numéros CAS	% M/M	CL 50	DL 50	VLE
Acétone	67-64-1	98 – 100 %	50 100 mg/m <sup>3</sup> /8 H/rat	5 500 mg./kg (rat)	500 ppm
d-limonène	5989-27-5	0 – 2 %	Non établi	/kg/oral/lapin	Non établi
Propulseur de dioxyde de carbone (aérosol seulement)	124-38-9	2 – 5 %	100 000 ppm au minimum	Non pertinent	5 000 ppm

---

**Section 3 - Caractéristiques physiques**

---

**Aspect :** Liquide clair, incolore et volatil.

**% de substances volatiles par volume à 21 °C (70 °F) :**  
100

**Odeur :** Parfumé, faible odeur d'orange

**Point d'ébullition :** 56,5 °C (133 °F) à 760 mm Hg

**Solubilité :** Miscible dans l'eau en toutes proportions :

**Point de fusion :** -95 °C (-139 °F)

**Densité :** 0,79 à 20 °C/68 °F

**Densité de vapeur (air = 1) :** 2,0

**pH :** Sans objet

**Tension de vapeur (mm Hg) :** 400 à 39,5 °C/104 °F

**Contenu en produits organiques volatils :** 13 g/L

**Vitesse d'évaporation (acétate de butyle = 1) :** env. 7,7

---

## Section 4 – Risques d’incendie et d’explosion

---

**Inflammable :** OUI  NON  **Méthode de point d’éclair :** Appareil Tagliabue à vase clos **Point d’éclair :** -20 °C (-4 °F)

**Seuils d’inflammabilité :** INFÉRIEUR : 2,5 %

SUPÉRIEUR : 12,8 %

**Température d’inflammation spontanée :** 465 °C (869° F)

**Produits de décomposition dangereux :** Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone.

**Moyens d’extinction :** INCENDIE PEU IMPORTANT : Utiliser une poudre chimique SÈCHE.  
INCENDIE IMPORTANT : Vaporiser de l’eau, de la vapeur d’eau ou de la mousse chimique.  
Refroidir les contenants au jet d’eau dans le but de prévenir une accumulation de pression, une inflammation spontanée ou des explosions.

**Sensibilité à une décharge statique :** Oui

**Sensibilité à l’impact mécanique :** Aucune

---

## Section 5 – Données sur la réactivité

---

**Stabilité :** Stable

**Conditions à éviter :** Éviter tout contact avec une flamme nue, des arcs électriques ou toutes autres surfaces chaudes pouvant causer la décomposition thermique.

**Incompatibilité (matières à éviter) :** Extrêmement réactif ou incompatible avec des agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)

**Polymérisation dangereuse :** Ne se produira pas.

**Conditions de réactivité :** Aucune connue actuellement.

---

## Section 6 – Propriétés toxicologiques

---

**Modes de pénétration primaires :** Peau, yeux et inhalation.

**Seuils d’exposition :**

Ingrédients	Numéros CAS	% M/M	ACGIH - VLE	Canada - VLE
Acétone	67-64-1	98 – 100 %	500 ppm	750 ppm
d-limonène	5989-27-5	0 – 2 %	Non établi	Non établi
Dioxyde de carbone, agent propulseur (aérosol seulement)	124-38-9	2 – 5 %	5 000 ppm	5 000 ppm

---

## Effets / risques de la surexposition :

**Inhalation** : Irritation respiratoire. Les concentrations de vapeur élevées, y compris une atmosphère faible en oxygène dans un endroit clos, peuvent affecter le système nerveux et causer des maux de tête, des vertiges et de la somnolence.

**Yeux** : Le liquide peut causer une irritation.

**Peau** : Dessèchement et gerçures de la peau.

**Ingestion** : Voie d'exposition improbable. L'ingestion de larges quantités peut causer des nausées, vomissements et une irritation gastro-intestinale. Peut causer des lésions si le produit a été aspiré dans les poumons.

**Effets chroniques de l'exposition** : Aucune connue.

**Action carcinogène** : Aucune connue actuellement.

**Conditions médicales aggravées par l'exposition** : Les personnes atteintes d'une maladie du système nerveux central (SNC) préexistante, de problèmes neurologiques, de troubles cutanés, de maladies respiratoires chroniques, d'une fonction hépatique ou rénale détériorée doivent éviter l'exposition au produit.

## Autres propriétés toxicologiques :

**Toxicité pour la reproduction** : Aucune connue.

**Effets synergétiques** : Aucun connu.

**Sensibilisation** : Aucune connue.

**Action tératogène** : Aucune connue.

**Action mutagène** : Aucune connue.

---

## Section 7 - Mesures de prévention

---

### Protection personnelle :

**Mains** : Gants de protection, gants de néoprène.

**Yeux** : Lunettes-masque.

**Respiratoire** : Pas nécessaire si une ventilation adéquate est maintenue. Si la concentration de vapeur s'élève au-delà de la VLE, utiliser un appareil de protection respiratoire à cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH. Pour les déversements importants ou les urgences dans les endroits clos, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Installations techniques** : Ventiler les zones basses où les vapeurs peuvent s'accumuler. Assurer la ventilation de tirage si la VLE est dépassée.

**Procédures à suivre en cas de fuite ou de déversement accidentel** : Éliminer toute source d'ignition. Évacuer la zone, ventiler et éviter de respirer les vapeurs. Maîtriser le déversement, enlever le contenant qui fuit et transférer le reste du produit dans un autre contenant. Essuyer ou absorber le produit au moyen d'une matière absorbante. Le placer dans des contenants fermés. Ne pas jeter le produit dans les égouts.

**Mise au rebut** : Mettre le produit au rebut conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Le liquide récupéré peut être envoyé à l'incinérateur ou à une entreprise de reprise. Ne pas incinérer les aérosols. Ne pas jeter le produit dans les égouts.

**Procédures de manipulation et d'entreposage** : Ranger les aérosols à une température entre 0 °C et 50 °C. Les ranger dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Éviter toute inhalation des vapeurs ainsi que le contact prolongé avec la peau. Les vapeurs sont plus denses que l'air.

Étiquetage H.M.I.S. : Santé : 1    Feu : 3    Réactivité : 0  
Étiquetage N.F.P.A. : Santé : 1    Feu : 3    Réactivité : 0

---

## Section 8 • Mesures de premiers soins

---

**Inhalation :** Faire sortir la victime à l'air frais et lui donner de l'oxygène si elle a des difficultés à respirer. Si la victime ne respire pas, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si le cœur s'est arrêté, commencer immédiatement la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

**Yeux :** Vérifier la présence de lentilles de contact et les retirer. Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Tenir les yeux ouverts pour assurer le lavage complet des yeux et des paupières. NE PAS utiliser d'onguent pour les yeux si l'irritation persiste, consulter immédiatement un médecin.

**Peau :** Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Bien nettoyer la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. NE PAS utiliser d'onguents. Contacter un médecin si l'irritation persiste.

**Ingestion :** NE PAS faire vomir la victime à moins d'indication contraire du personnel médical. Ne rien donner à prendre par voie orale à une personne inconsciente. Si la victime vomit spontanément, lui faire pencher la tête jusqu'à ce qu'elle soit plus basse que les genoux. Si la victime est somnolente ou inconsciente, la placer sur le côté gauche avec la tête vers le bas. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Consulter immédiatement un médecin.

---

## Section 9 – Date de préparation

---

Les renseignements techniques et les recommandations qui précèdent ont été compilés à partir de sources jugées exactes et dignes de foi. Cependant, ils sont fournis sans aucune garantie expresse ou tacite. L'acheteur est responsable de la sélection et de la détermination de la pertinence des produits à ses besoins spécifiques. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'applications non appropriées ou de mauvais usage de nos produits de quelque manière que ce soit.

13 juin 2007  
Clea L Johnson, Coordinatrice des Affaires réglementaires  
LPS Laboratories  
EVR Clean Air

Formulaire n° 2962  
SIMDUT Solvant LPS

